

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Vu la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire.

Vu l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

Le Comité Syndical peut valablement délibérer lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent. Chaque membre peut être porteur de deux pouvoirs.

Séance ordinaire du 14 avril 2021 à 17h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

ANDRE René	DEISS Murielle	SCHIVRE Marc
BECKER Patrick	DEUTSCH André	TACCONI Pierre
COLIN Jean-Marie	GRILLO Marie	BALCERZAK Roland
HERFELD Marie-Laurence	HATRI Aïcha	BASTIEN Laure
KASPAR-COTRUPI Angèle	HOLSENBURGER Alexandre	BAUR Denis
LUCCHINI Marc	JURCZAK Serge	FRIIO Marie-Rose
POUGET Clémence	PAULY Elsa	FRADELLA Cédric
RENAUX Patricia	VETZEL Caroline	LORENTZ Maurice
SCHNEIDER Brigitte	GUERMANN Bernard	
SCHULTZ Laurent	RICCI Roland	
TSCHIERSCH Laurent	FRANIATTE Éric	
VEINNANT Bernard	HERGAT Michel	
ZIEGLER Damien	MATHIEU Bertrand	
BEY Michèle	OCTAVE Henri	
CORAZZA Jean-Luc	KOWALCZYK Maryline	

Arrivée de Monsieur BECKER Patrick et de Monsieur OCTAVE Henri entre le point 1 et 2.

Monsieur SCHREIBER Roger sort de la salle pour l'approbation du compte administratif.

Arrivée de Madame POUGET Clémence au cours du point 7.

Monsieur FRADELLA Cédric, délégué de la commune de Stuckange, est installé au point 2.

Procurations :

POUGET Clémence	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
MELEO Guy	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
BERNARDI Alessandro	a donné procuration à	HATRI Aïcha
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	HATRI Aïcha
SCHITZ Denis	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
PARPETTE Jerry	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
THOMMES Thierry	a donné procuration à	TACCONI Pierre
ZENNER Bernard	a donné procuration à	BAUR Denis
WEIS Mathieu	a donné procuration à	COLIN Jean-Marie
MEDVES Jean-François	a donné procuration à	BEY Michèle
ROBINET David	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
REBSTOCK-PINNA Alexandra	a donné procuration à	JURCZAK Serge
SEGURA Olivier	a donné procuration à	TACCONI Pierre
SCHUTZ Sylvie	a donné procuration à	HOLSENBURGER Alexandre
FERRERO Marc	a donné procuration à	KASPAR-COTRUPI Angèle
LOGEARD Flavien	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
PHILLIPE Lionel	a donné procuration à	FRIIO Marie-Rose
ENGELMANN Fabien	a donné procuration à	DEISS Murielle

Absents excusés :

CINO Frédéric
 VUILLEMARD Patrick (point 1) (Remplacé à partir du point 2)

Absents non excusés :

LOPICO Aurélie WATRIN Audrey BLUDSZUS Josette

La séance débute à 17h13.

Début de la séance :

Membres en exercice : 60
Présents : 35
Procurations : 18
Absents : 7

Entre le point 1 et le point 2 :

Arrivée de Monsieur BECKER Patrick et de Monsieur OCTAVE Henri.

Membres en exercice : 60
Présents : 37
Procurations : 18
Absents : 5

Au point 2 :

Installation de Monsieur FRADELLA Cédric, délégué de la commune de Stuckange.

Membres en exercice : 60
Présents : 37
Procurations : 18
Absents : 5

A partir du point 3 :

Membres en exercice : 60
Présents : 38
Procurations : 18
Absents : 4

Au point 5 :

Monsieur SCHREIBER Roger quitte la séance avant le vote pour l'approbation du compte administratif et revient après le vote.

Membres en exercice : 60
Présents : 38
Procurations : 18
Absents : 4

A partir du point 6 :

Membres en exercice : 60
Présents : 38
Procurations : 18
Absents : 4

Au point 7 :

Arrivée de Madame POUGET Clémence avant le vote du point 7.

Membres en exercice : 60
Présents : 39
Procurations : 17
Absents : 4

Au point 8 :

Membres en exercice : 60
Présents : 39
Procurations : 17
Absents : 4

Au point 15 :

Monsieur OCTAVE Henri ne participe pas au vote (délégué de la commune de Gandrange).

Membres en exercice : 60
Présents : 39
Procurations : 17
Absents : 4

La séance est levée à 18h35.

Assistaient en outre :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale du SMiTU
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU
DIMEL Sébastien, Directeur des Finances du SMiTU
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique du SMiTU
SCHLIENGER Sylvaine, Chargée de Mission PDU et Citèzen du SMiTU
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing du SMiTU
PAX Guillaume, Assistant de Direction du SMiTU

POINT 11 – DELIBERATION N°2021/I-28 – PARTICIPATION DU SMiTU AU 4^{ème} APPEL A PROJETS « TRANSPORTS COLLECTIFS ET POLES D'ECHANGES MULTIMODAUX HORS ILE-DE-FRANCE »

Vu la délibération du Comité Syndical du SMiTU du 11 février 2010 « Décision de réaliser une infrastructure de transport en commun en site propre dans le périmètre de transport urbain et majoration du taux de la taxe sur le versement de transport à 1,75 % » ;

Vu la délibération du Comité Syndical du SMiTU du 18 juin 2020 « Validation du plan de financement projet Citézen »

Vu la délibération du Comité Syndical du SMiTU du 18 juin 2020 « Approbation du projet Citézen et de son nouveau planning »

Vu l'appel à projets du 15 décembre 2020 « Transports collectifs et pôles d'échanges multimodaux hors Ile-de-France ».

Il est proposé d'élaborer un dossier de candidature au 4^{ème} appel à projets « Transports collectifs et pôles d'échanges multimodaux hors Ile-de-France » lancé le 15 décembre 2020 par le Ministère chargé des transports et dont la date butoir est fixée au 30 avril 2021 minuit. L'Etat contribuera au financement de projets de création et de développement de transports collectifs. Le montant des aides financières s'élèvera au total à 450 millions d'euros, hors projets de nouvelles lignes de métro qui bénéficient d'une enveloppe spécifique dans le cadre du plan France relance. Pour être éligibles, les travaux devront démarrer avant la fin 2025.

Le montant de la subvention sera établi en appliquant un taux à l'assiette des dépenses éligibles, le cas échéant après plafonnement (ne pourra excéder 40 millions d'euros par projet).

Par ailleurs, les projets desservant les quartiers de la politique de la ville, participant à l'amélioration de la qualité de l'air ou favorisant le lien entre transport et urbanisme bénéficieront d'un bonus.

Le dossier de candidature portera sur :

- La construction du nouveau dépôt en lien avec la motorisation électrique des futurs BHNS de 18m permettant une augmentation du niveau de l'offre ;
- Les recharges électriques en terminus pour le matériel roulant 100% électrique dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'air.

Le Bureau Syndical du 24 mars 2021 a donné un avis favorable.

La Commission TCSP du 9 avril 2021 a donné un avis favorable.

Il est proposé au Comité Syndical :

- de valider la demande de participation à l'appel à projet ;
- d'autoriser le Président à prendre toutes les décisions utiles et nécessaires, ainsi que signer les documents afférents à cet appel à projet ;
- d'autoriser le dépôt du dossier de candidature.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider la demande de participation à l'appel à projet ;
- d'autoriser le Président à prendre toutes les décisions utiles et nécessaires, ainsi que signer les documents afférents à cet appel à projet ;
- d'autoriser le dépôt du dossier de candidature.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 15 avril 2021

Le Président,

Roger SCHREIBER

